

ANNULE ET REMPLACE LE PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 3 AVRIL 2014
SEANCE DU 3 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame BOYER, Maire.

Etaient présents : Mrs et Mmes BOYER ; COTTIN ; LE MASLE ; DAMARS ; MICHEL ; DOUSSOT ; LAVAILL ; RAYNAL ; LOUBOUTIN ; BZYL ; PICHAUD ; LAIGNEL ; BOURDIN ; PELTIER ; CHARBONNIER ; DESSEROUER ; DUCROT ; NOUGARET formant la majorité des membres en exercice

Absente excusée : Mme DUPONT (procuration à Mr DESSEROUER)

Monsieur COTTIN est élu secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2014

Monsieur DESSEROUER signale qu'il faut prendre une délibération pour fixer le nombre d'Adjoints au maire. Le nombre d'adjoints proposé qui est de cinq est excessif et conduit à une dépense supplémentaire de 66 % par rapport au mandat précédent. Pour information, Mr DESSEROUER annonce que la commune de St Chéron n'a élu que six adjoints au maire. Madame le Maire fait remarquer que la commune de St Chéron possède des services administratifs et techniques non comparables à ceux de la commune d'Angervilliers.

La délibération prise est consultable en mairie, transmise au contrôle de légalité comme il se doit et est mentionnée dans le compte rendu comme demandé

Monsieur NOUGARET demande que les bulletins blancs ou nuls, qui sont au nombre de quatre, soient mentionnés aux résultats du vote du Maire et des Adjoints.

DESIGNATION DES COMMISSIONS

Monsieur NOUGARET fait remarquer que la liste des commissions ne figure pas à l'ordre du jour et qu'il lui est difficile de prendre part au vote ; l'ordre du jour n'est pas précis. Il manque une délibération pour fixer le nombre de commissions.

Certes l'ordre du jour aurait pu être plus clair ; Madame Le Maire signale que l'opposition pouvait contacter la mairie pour des explications. Afin de respecter la représentativité les commissions communales étaient ouvertes, l'opposition n'a pas proposé de nom sur les huit commissions. Madame Le Maire accepte de mettre le détail des votes et de modifier le compte rendu du 3 avril 2014.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Fixe la composition des diverses commissions

- 1) Désignation des commissions municipales

AFFAIRES SCOLAIRES : Le Maire propose six membres maximum
Responsable : M. DOUSSOT David
LE MASLE Anne
MICHEL Joëlle
CHARBONNIER Sandrine
PELTIER Frédéric
LAVAILL Frédérique

15 voix pour, l'opposition n'a pas pris part au vote.

AFFAIRES SOCIALES : Le maire propose quatre membres maximum
Responsable : Mme MICHEL Joëlle
LE MASLE Anne
LOUBOUTIN Dominique
BOURDIN Fabienne

15 voix pour, l'opposition n'a pas pris part au vote.

ENVIRONNEMENT : Le Maire propose huit membres maximum
Responsable : M. DAMARS Alban
BZYL Harold
LAIGNEL Raphaël
LOUBOUTIN Dominique
MICHEL Joëlle
RAYNAL François

15 voix pour, l'opposition n'a pas pris part au vote.

FINANCES : Le Maire propose quatre membres maximum
Responsable : M. COTTIN Roger
LAVAILL Frédérique
LAIGNEL Raphaël
PICHAUD Delphine

15 voix pour, l'opposition n'a pas pris part au vote.

INFORMATION : Le Maire propose quatre membres maximum
Responsable : M. DOUSSOT David
BOURDIN Fabienne
LAVAILL Frédérique
MICHEL Joëlle

15 voix pour, l'opposition n'a pas pris part au vote.

JEUNESSE-SPORTS-CULTURE : Le Maire propose dix membres maximum
Responsable : Mme LE MASLE Anne
BOURDIN Fabienne
BZYL Harold
DOUSSOT David
LAIGNEL Raphaël
LOUBOUTIN Dominique
PELTIER Frédéric
PICHAUD Delphine
CHARBONNIER Sandrine

15 voix pour, l'opposition n'a pas pris part au vote.

TRAVAUX : Le Maire propose six membres maximum
Responsable : M. DAMARS Alban
BZYL Harold
COTTIN Roger
DOUSSOT David
PELTIER Frédéric
RAYNAL François

15 voix pour, l'opposition n'a pas pris part au vote.

URBANISME : Le Maire propose six membres maximum
Responsable : M. COTTIN Roger
DAMARS Alban
LAIGNEL Raphaël
PELTIER Frédéric
RAYNAL François

15 voix pour, l'opposition n'a pas pris part au vote.

2) Désignation des membres du conseil d'administration du CCAS

Monsieur NOUGARET fait observer que ces commissions (CCAS-Caisse des Ecoles...) ne sont pas à l'ordre du jour et que l'on ne peut pas voter ; le CCAS est un conseil d'administration et non une commission et la caisse des écoles un établissement public.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Sous la présidence de Madame le Maire, il est procédé au vote à bulletin secret de la liste des candidats.

Après dépouillement, le résultat est le suivant :

- Nombre de votants 19
- Bulletins blancs ou nuls 4
- Suffrages exprimés 15

Sont élus :

Responsable : Mme BOYER Dany
MICHEL Joëlle
LE MASLE Anne
LOUBOUTIN Dominique
COTTIN Roger

Désignation des membres du comité de la Caisse des Ecoles

CAISSE DES ECOLES

Sous la présidence de Madame le Maire, il est procédé au vote à bulletin secret de la liste des candidats.

Après dépouillement, le résultat est le suivant :

- Nombre de votants	19
- Bulletins blancs ou nuls	4
- Suffrages exprimés	15

Sont élus :

Responsable : M. DOUSSOT David
LE MASLE Anne
LAVAILL Frédérique
CHARBONNIER Sandrine

Désignation des membres aux différents organismes extérieurs

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Titulaires : M. DAMARS Alban 18 voix
COTTIN Roger 15 voix
PELTIER Frédéric 14 voix
DESSEROUER Franck 5 voix

Messieurs DAMARS, COTTIN, PELTIER sont les 3 titulaires.

Suppléants : Mme BOYER Dany
DESSEROUER Franck
MICHEL Joëlle

COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS

Titulaires : M. DAMARS Alban 18 voix
BOYER Dany 15 voix
DESSEROUER Franck 4 voix

Monsieur DAMARS et Madame BOYER sont les 2 titulaires.

Suppléant : DESSEROUER Franck

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (SICTOM)

Titulaires : DAMARS Alban 18 voix
BZYL Harold 15 voix
Suppléant : DESSEROUER Franck 4 voix
PICHAUD Delphine

Messieurs DAMARS et BZYL sont les 2 titulaires.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA REGION D'ANGERVILLIERS (S.I.A.E.P.)

Titulaires : BOYER Dany
LAIGNEL Raphaël
DESSEROUER Franck
COTTIN Roger

SYNDICAT D'HYDRAULIQUE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE LIMOURS (SIHA)

Titulaires : BOYER Dany 18 voix
DAMARS Alban 18 voix
Suppléant : DUPONT Martine 7 voix

Madame BOYER et Monsieur DAMARS sont les 2 titulaires.

Suppléants : BZYL Harold
RAYNAL François

MISSION LOCALE

Titulaire : MICHEL Joëlle 14 voix
DUCROT Karima 4 voix
Suppléant : LOUBOUTIN Dominique 13 voix

Madame MICHEL est la titulaire et Madame LOUBOUTIN la suppléante

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (C.I.S.P.D.)

Titulaire : BOYER Dany
Suppléant : LE MASLE Anne 14 voix
DUCROT Karima 4 voix

Madame LE MASLE est la suppléante

SYNDICAT DE TRANSPORT DE LA REGION DE DOURDAN

Titulaires : BOURDIN Fabienne
RAYNAL François

Suppléants : PELTIER Frédéric
LAIGNEL Raphaël

L'opposition n'a pas proposé de candidat .

CORRESPONDANT DEFENSE

Titulaire : BOURDIN Fabienne

Suppléant : MICHEL Joëlle

L'opposition n'a pas proposé de candidat.

COMMISSION LOCALE INTERCOMMUNALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE

Titulaire : DAMARS Alban

Suppléant : BOYER Dany

L'opposition n'a pas proposé de candidat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25